

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022-2023

beauvaisis.fr



Sommaire

PRÉSENTATION

	Page
INTRODUCTION	4
LES SERVICES	5
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	6
LE TERRITOIRE EN 2022-2023	7
LES COMMISSIONS	8
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	9

LES COMPÉTENCES

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	13
2. ENSEIGNEMENT	17
3. TOURISME	18
4. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE	20
5. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS, EAU ET ASSAINISSEMENT	22
6. MOBILITÉS	24
7. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE	26
8. ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	30
9. SANTÉ ET ALIMENTATION	32
10. CULTURE ET SPORT	34
11. RELAIS PETITE ENFANCE	37
12. POLITIQUE DE LA VILLE	38
13. SERVICES RESSOURCES	40

Présentation



INTRODUCTION

La loi oblige également la publication annuelle d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants (la loi dite « Grenelle II »).

La CAB a fait le choix de fusionner les deux rapports (activité et développement durable) afin de faire une analyse complète, à la fois financière et extra-financière, de ses activités.

Le rapport est organisé par compétence exercée par la CAB selon ses statuts. Pour chaque compétence, le rapport décrit la stratégie et les objectifs définis dans les documents encadrants la concernant.

Ensuite, le rapport dresse le bilan des principales activités de 2022 avec exceptionnellement une tendance des chiffres et activités de l'année 2023, relatives à la compétence. Ceci afin de permettre une étude plus claire et actuelle des événements afin que ce rapport aide à la décision lors du débat sur le projet de budget.

Et enfin, les activités sont analysées, selon les cinq finalités de développement durable telles que définies par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et identifiées par des pictogrammes :



Les activités des services ressources sont également décrites et analysées à l'aune des finalités de développement durable. Le rapport inclut aussi des chiffres-clés et des indicateurs de suivi pour chaque finalité de développement durable au niveau territorial. Ces indicateurs ont pour objectif d'aider dans l'évaluation de nos actions sur notre territoire. L'identification d'indicateurs pertinents, accessibles et fiables est un travail en cours et voué à être amélioré année par année. Un tableau des indicateurs vise à suivre l'impact de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la CAB. Ces indicateurs viennent de sources internes, soit des services, soit des délégataires (sauf indication contraire).

SERVICES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

• Directrice Générale des Services Samira MOULA	03 44 15 68 73
• Direction des transitions et santé Guillaume SERGEANT	03 44 79 42 16
• Direction du Développement économique Matthieu ALAIME	03 44 15 68 33

CABINET

François MIQUEL - Directeur de Cabinet	03 44 79 40 84
Stéphane LANDRY - Directeur de Cabinet adjoint	03 44 79 40 74
Yann MASSY - Chef de Cabinet	03 44 79 40 50
• Direction de la Prévention et de la Sécurité Paulin KOZAKIEWIEZ	03 44 79 42 97
• Direction de la Communication Bertrand LEJEUNE	03 44 79 40 12
• Relations Publiques Philippe SOUDE	03 44 79 41 64

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Samira MOULA Directrice générale adjointe	03 44 15 68 71
Service juridique	03 44 15 68 43
Service assurances	03 44 79 41 93
Service élections	03 44 79 40 15

PÔLE FONCTIONS RESSOURCES

• Direction des Ressources Humaines	03 44 79 41 70
• Direction des Finances Anne-Sophie FARDEL	03 44 79 41 45
• Directeur des Systèmes d'Information et de Télécommunication Nicolas SCHOCKAERT	03 44 79 41 53

PÔLE ANIMATION ET ATTRACTIVITÉ

• Direction des Affaires Culturelles Valérie PAINTHIAUX	03 44 15 67 00
• Direction de l'Événementiel, Animation et Loisirs Stéphanie LECLAIRE	03 44 79 42 89
• Office de Tourisme de Beauvais et Beauvaisis David GONCALVES	03 44 15 30 30
• Action Coeur de ville	03 44 79 42 75

ACCUEIL

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
48 rue Desgroux - 60000 Beauvais
Tél : 03 44 15 68 00 / Fax : 03 44 15 68 01
www.beauvaisis.fr

PÔLE COHÉSION SOCIALE

Elisabeth CORDESSE Directrice générale adjointe	03 44 79 39 52
• Direction des services aux familles Christelle LITWINSKI - Directrice	03 44 79 39 52
• Direction de la vie éducative Michaël SCHLOESING - Directeur	03 44 79 41 61
• Direction des sports Magalie FROSSARD - Directrice	03 44 79 39 52
• Coordination des Centres sociaux	03 44 79 39 45
• Service Jeunesse	03 44 79 39 96
• Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Nathalie DAUTEUIL - Directrice	03 44 79 40 56

PÔLE CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Mathilde TEMPEZ Directrice générale des Services Techniques	03 44 10 52 50
• Direction du Patrimoine Bâti Zahra MAKAOUI	03 44 79 37 60
• Direction des paysages et de la logistique urbaine Dominique DURAND	03 44 10 52 98
• Direction des Espaces publics Dominique DURAND	03 44 10 52 60
• Direction eaux et déchets Franck CANTIN	03 44 79 38 16
• Direction de la Mobilité Pierre TACHON	03 44 15 67 08

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

Jérôme LASSERON Directeur général adjoint	03 44 15 68 75
• Direction de l'aménagement et de l'Urbanisme Jérôme LASSERON	03 44 15 68 64
Service droits des sols	03 44 79 40 81
Service habitat	03 44 15 68 55
Service logement	03 44 79 40 35
Service foncier	03 44 79 42 78
Service SIG	03 44 15 68 58
• Direction Politique de la Ville Cécile FERNANDES	03 44 79 41 30

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



CAROLINE CAYEUX

Présidente de la Communauté
d'agglomération
du Beauvaisis

Chers élus communautaires,
Chers habitants du Beauvaisis,

Publié chaque année, le Rapport d'activités et de développement durable de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis nous permet de dresser un bilan précis, chiffré et illustré, des actions menées par les services au bénéfice des habitants du territoire.

Pour les élus et pour nos concitoyens comme pour l'ensemble des agents de l'Agglo, ce document est un outil d'analyse riche d'informations, de cartes et de chiffres. Grâce à ses nombreux indicateurs, il nous permet d'évaluer nos politiques publiques et l'état d'avancement de notre projet de mandat.

Ce Rapport d'activités et de développement durable souligne également l'intensité de notre engagement quotidien et collectif en faveur de la lutte contre de la dérèglement climatique, de la préservation de l'environnement et de l'amélioration concrète du cadre de vie.

Organisés par compétence, les chapitres restituent l'ensemble des actions menées de manière synthétique et éclairante. Ils illustrent notre détermination à répondre aux attentes exprimées par les habitants du territoire et la qualité du travail mené.

En nous appuyant sur les axes de notre projet de mandat - prendre soin de la nature, de la ruralité et de l'humain - nous œuvrons jour après jour pour le développement économique, l'enseignement supérieur, le tourisme, l'aménagement du territoire, la gestion des milieux aquatiques et de l'eau, les mobilités, la protection de l'environnement, l'habitat, la santé, la petite enfance ou encore la politique de la ville.

Ce Rapport d'activités 2022-2023 démontre la mobilisation et la détermination de nos services à remplir les missions que nous leur avons confiées pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés : faire émerger une véritable harmonie territoriale en Beauvaisis.

Caroline CAYEUX
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Beauvaisis

Caroline Cayeux

LE TERRITOIRE EN 2022-2023



- 53 communes
- Département : Oise (60)
- Région : Hauts-de-France

- À 1 heure de Paris par le train
et l'autoroute A16
- Aéroport International de Beauvais Tillé
desservant les plus grandes capitales
et villes européennes

LES COMMISSIONS

Commission n°1 :
Administration et finance
développement institutionnel
et politique de la ville, habitat,
santé et petite enfance

Commission n°2 :
Aménagement du territoire
et mobilité

Commission n°3 :
Déchets - assainissement -
eaux pluviales et milieux aquatiques

Commission n°4 :
Tourisme et animation du territoire

Commission n°5 :
Développement économique,
numérique, enseignement supérieur
et innovation, insertion

Commission n°6 :
Équipements culturels et sportifs

Commission n°7 :
Développement durable, gens du voyage
et risques technologiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



LA PRÉSIDENTE & SES VICE-PRÉSIDENTS

Caroline CAYEUX
PRÉSIDENTE
MAIRE DE BEAUVAIS



Gérard HÉDIN
1^{er} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE SAINT-PAUL
En charge de l'Aménagement du territoire, du Schéma de Cohérence Territoriale Beauvais et Clermontois (SCOT), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), de l'Application du Droit des Sols (ADS), de l'Aménagement opérationnel des Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) et des Zones d'Activité Économique (ZAE) ainsi que des Fonds de Concours (FDC) et des Fonds de concours Voirie communale



Béatrice LEJEUNE
2^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
MAIRE DE BAILLEUL-SUR-THÉRAIN
en charge de la Gestion des déchets et des déchetteries communautaires ainsi que des Points verts



Jacques DORIDAM
3^{ème} VICE-PRÉSIDENT
CONSEILLER MUNICIPAL DE BEAUVAIS
En charge des Mobilités : transports collectifs, mobilités douces, Pôle d'échange multimodal, Plans de mobilité, Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées



Brigitte LEFEBVRE
4^{ème} VICE-PRÉSIDENTE
1^{ère} MAIRE-ADJOINTE DE SAVIGNIES
En charge de l'Équilibre social de l'Habitat : programme local de l'habitat (PLH), Logement social d'intérêt communautaire, amélioration de l'habitat privé (Plan rénovation confort), logement des personnes défavorisées



Dominique CORDIER
5^{ème} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE BRESLES
En charge de la Prévention des risques technologiques (risques industriels & établissements classés SEVESO) ; de l'Accueil des gens du voyage (aires d'accueil et de grand passage) ainsi que de l'habitat léger (terrains familiaux locatifs)

**Jean-François DUFOUR**6^{ème} VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE LA NEUVILLE-EN-HEZ

En charge du Tourisme : Office de tourisme de l'Agglomération du Beauvaisis (OTAB), aire de camping-cars, chemins de randonnée labellisés et valorisation du petit patrimoine

**Victor DEBIL-CAUX**7^{ème} VICE-PRÉSIDENT

CONSEILLER MUNICIPAL DE BEAUVAIS

En charge de l'environnement : projet de territoire et de développement durable Beauvais 2030, Contrat de Transition Écologique (CTE), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, sites Natura 2000, agriculture et ruralité

**Philippe VAN WALLEGHEM**8^{ème} VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE FOUQUEROLLES

En charge de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées

**Loïc BARBARAS**9^{ème} VICE-PRÉSIDENT

CONSEILLER MUNICIPAL DE BEAUVAIS

En charge du développement économique (promotion économique du territoire, ZAE - Commercialisation et gestion, Vairie d'intérêt communautaire (dont ZAE), stratégie commerciale ; de l'Emploi (dont la MEF) et du Développement numérique

**Aymeric BOURLEAU**10^{ème} VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE CRÈVECOEUR-LE-GRAND

En charge de l'Enseignement supérieur et de l'innovation (Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI))

**Antoine SALITOT**11^{ème} VICE-PRÉSIDENT

CONSEILLER MUNICIPAL DE BEAUVAIS

En charge des équipements culturels : Théâtre du Beauvaisis, Réseau des Médiathèques du Beauvaisis, Conservatoire à Rayonnement Départemental Eustache-du-Courroy, École d'Art du Beauvaisis, Maladrerie Saint-Lazare

**Christophe TABARY**12^{ème} VICE-PRÉSIDENT

MAIRE DE AUX MARAIS

En charge de l'animation du territoire : manifestations d'intérêts communautaires, grands événements, matériel festif...

**Charlotte COLIGNON**13^{ème} VICE-PRÉSIDENTE

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE BEAUVAIS

En charge de la Santé : Contrat Local de Santé ; Petite enfance (Relais d'Assistantes Maternelles - RAM) ; Égalité femmes-hommes (promotion de l'égalité femmes-hommes (dont rapport annuel interne))

**Ali SAHNOUN**14^{ème} VICE-PRÉSIDENT

CONSEILLER MUNICIPAL DE BEAUVAIS

En charge des équipements sportifs : équipements nautiques (Aguaspace, piscine Jacques-Trubert) et équipements sportifs (gymnases de Tillé, d'Allonne, de Bailleul-sur-Thérain et Halle des sports de Bresles)

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Alain ROUSSELLE, Maire d'auchy-La-Montagne
Johnny CARMINATI, Maire d'Auneuil
Armelle LE GALL, Maire-Adjointe d'Auneuil
Martine DELAPLACE, Maire d'Auteuil
Thierry AURY, Conseiller Municipal de Beauvais
Peggy CALLENS, Conseillère Municipale de Beauvais
Guylaine CAPGRAS, Conseillère Municipale de Beauvais
Ludovic CASTANIÉ, Conseiller Municipal de Beauvais
Dominique CLINCKEMAILLIE, Conseillère Municipale de Beauvais
Leïla DAGDAD, Conseillère Municipale de Beauvais
Philippe ENJOLRAS, Conseiller Municipal de Beauvais
Vanessa FOULON, Conseillère Municipale de Beauvais
Corinne FOURCIN, Maire-Adjointe de Beauvais
Christophe GASPART, Conseiller Municipal de Beauvais
Patricia HIBERTY, Conseillère Municipale de Beauvais
Josée MARINHO, Conseillère Municipale de Beauvais
Halima KHARROUBI, Conseillère Municipale de Beauvais
Hatice KILINC-SIGINIR, Maire-Adjointe de Beauvais
Anne-Françoise LEBRETON, Maire-Adjointe de Beauvais
Jérôme LIÉVAIN, Conseiller Municipal de Beauvais
Charles LOCQUET, Maire-Adjoint de Beauvais
Roxane LUNDY, Conseillère Municipale de Beauvais
Mamadou LY, Maire-Adjoint de Beauvais
Claire MARAIS-BEUIL, Conseillère Municipale de Beauvais
David MAGNIER, Conseiller Municipal de Beauvais
Yannick MATURA, Maire-Adjoint de Beauvais
Jacqueline MÉNOUBÉ, Maire-Adjointe de Beauvais
Grégory NARZIS, Conseiller Municipal de Beauvais
Mehdi RAHOUI, Conseiller Municipal de Beauvais
Marianne SECK, Conseillère Municipale de Beauvais
Isabelle SOULA, Maire-Adjointe de Beauvais
Farida TIMMERMAN, Conseillère Municipale de Beauvais
Monette VASSEUR, Conseillère Municipale de Beauvais
Philippe VIBERT, Maire-Adjoint de Beauvais
Mamadou BATHILY, Conseiller Municipal de Beauvais

Martine MAILLET, Maire de Bonlier
Valérie MÉNARD, Maire-Adjointe de Bresles
Jean-Marie SIRAUT, Conseiller Municipal de Bresles
Sophie BELLEPERCHE, Maire-Adjointe de Crèvecœur-Le-Grand
Henry GAUDISSERT, Maire de Fouquénies
David CREVET, Maire de Frocourt
Benoit BONNELIER, Maire de Goincourt
Philippe DÉSIREST, Maire de Guignecourt
Sylvain FRESNOY, Maire d'Haudivillers
Joëlle CARBONNIER, Conseillère Municipale de Hermes
Marie-Claude DEVILLERS, Maire de Lafraye
Marie-Manuelle JACQUES, Maire de Laversines
Bruno GRUEL, Maire de La Chaussée-Du-Bois-D'Écu
Patrick SIGNOIRT, Maire de La Rue-Saint-Pierre
Christiane HERMAND, Maire de Le Fay-Saint-Quentin
Jean-Philippe AMANS, Maire de Le Mont-Saint-Adrien
Éric MICLOTTE, Maire de Le Saulchoy
Jean-Jacques DEGOUY, Maire de Litz
Samuel PAYEN, Maire De Luchy
Noël VERSCHAEVE, Maire de Maisonnelle-Saint-Pierre
Jean-Pierre SÉNÉCHAL, Maire de Maulers
Dominique DUPILLE, Conseiller Municipal de Muidorge
Alexis LE COUTEULX, Maire de Nivillers
Michel ROUTIER, Maire de Pierrefitte-en-Beauvaisis
Laurent LEFÈVRE, Maire de Rainvillers
Hubert PROOT, Maire de Rémérangles
Catherine CANDILLON, Maire-Adjointe de Rochy-Condé
Régis LANGLET, Maire de Rotangy
Francis BELLOU, Maire de Saint-Germain-La-Poterie
Catherine MARTIN, Maire de Tillé
Christian DEMAY, Maire de Troissereux
Nathalie ROLLAND, Maire de Velennes
Marcel DUFOUR, Maire de Verderel-Lès-Sauqueuse

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Dominique DEVILLERS, Maire de Juvignies
Lionel CHISS, Maire-Adjoint de Beauvais
Martial DUFLOT, Maire de Therdonne
Franck PIA, Maire de Beauvais
Sandra PLOMION, Maire-Adjointe de Beauvais
Mohrad LAGHRARI, Maire-Adjoint de Beauvais
Catherine THIEBLIN, Conseillère Municipale de Beauvais
Hubert VANYSACKER, Maire de Francastel
Christophe DE L'HAMAIDE, Maire de Milly-Sur-Thérain

Jean-Charles PAILLART, Maire de Herchies
Grégory PALANDRE, Maire de Hermes
Laurent DELAERE, Maire de Fontaine-Saint-Lucien
Cédric MARTIN, Conseiller Municipal de Beauvais
Patrice HAEZEBROUCK, Maire d'Allonne
Laurent DELMAS, Maire de Saint-Léger-en-Bray
Jean-Louis VANDEBURIE, Maire-Adjoint de Berneuil-en-Bray
Jean-Marie DURIEZ, Maire de Saint-Martin-Le-Noeud
Dominique MORET, Maire de Warluis

L'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS EN 53 COMMUNES

AUCHY-LA-MONTAGNE
 ALLONNE
 AUNEUIL
 AUTEUIL
 AUX-MARAIS
 BEAUVAIS
 BAILLEUL-SUR-THÉRAIN
 BERNEUIL-EN-BRAY
 BONLIER
 BRESLES
 CRÈVECOEUR-LE-GRAND
 FONTAINE-SAINT-LUCIEN
 FOUQUENIES
 FOUQUEROLLES

FRANCASTEL
 FROUCOURT
 GOINCOURT
 GUIGNECOURT
 HAUDIVILLERS
 HERCHIES
 HERMES
 JUVIGNIES
 LA CHAUSSÉE DU BOIS D'ÉCU
 LA NEUVILLE-EN-HEZ
 LA RUE-SAINT-PIERRE
 LAFRAYE
 LAVERSINES
 LE FAY-SAINT-QUENTIN

LE MONT-SAINT-ADRIEN
 LE SAULCHOY
 LITZ
 LUCHY
 MAISONCELLE-SAINT-PIERRE
 MAULERS
 MILLY-SUR-THÉRAIN
 MUIDORGE
 NIVILLERS
 PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS
 RAINVILLERS
 RÉMÉRANGLES
 ROCHY-CONDÉ
 ROTANGY

SAINT-GERMAIN-LA-
 POTERIE
 SAINT-LÉGER-EN-BRAY
 SAINT-MARTIN-LE-NOEUD
 SAINT-PAUL
 SAVIGNIES
 THERDONNE
 TILLÉ
 TROISSEREUX
 VELENNES
 VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE
 WARLUIS



1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La compétence obligatoire en matière de développement économique de la CAB comprend :

- L'entretien et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire ;
- Les actions de développement économique d'intérêt communautaire.

STRATÉGIE 2022-2023

Suivre la stratégie du Projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 »

- retenir et attirer des habitants, des actifs et des talents ;
- diversifier l'économie beauvaisine ;
- favoriser la création des nouvelles entreprises, particulièrement dans des domaines porteurs de l'économie de demain ;
- retenir des jeunes diplômés sur le territoire ;
- développer une économie productrice d'emplois, surtout d'emplois qualifiés ;
- créer un pôle d'excellence autour de l'agrobusiness.

Gestions des zones d'activités communautaires :

La CAB assure la commercialisation et le suivi de zones d'activités (le PA de Haut-Villé, ZA Pinçonlieu, ZA Champs-Dolent, ZA Novaparc et ZA Auneuil)

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Un « Plan 3000 emplois » a été lancé autour de 3 axes :

- 1) L'émergence de la ZAC Novaparc, nouveau poumon économique de Beauvais et du Beauvaisis
- 2) Le pôle d'innovation Rev'agro (Pôle territorial en Innovation, Agritech et Numérique Agricole)
- 3) Le lancement de la zone d'activités Saint-Mathurin

1) LA ZAC NOVAPARC

Elle compte 15 projets économiques en phase de développement avec un potentiel de création de 2 000 emplois pour un taux de pré-commercialisation de 50 %.

Novaparc abrite :

- Le *Nutrivillage* : dédié aux activités agroalimentaires et agro-industrielles pour favoriser l'implantation et le développement d'activités autour de la transformation de productions locales,
- Un *village Agrofood* : la pré-commercialisation a été lancée avec l'arrivée programmée de la société Promer Océan, intégrant
 - Un accélérateur Start-up de 2 250 m²
 - Un quartier agroproductions de 6 000 m²
 - un quartier agroindustries de 8 000 m²,
- Un *village High / Low Tech* : dédié à la bioéconomie et à l'économie circulaire s'étend sur 14 hectares

Dépôt d'un projet « France 2030 Hydrogène » en septembre réponse fin 2023 (contribue au mix énergétique en lien avec le PCAET voir partie 7)

- 85% porté économiquement par des entreprises privées
- Production et distribution sur la ZAC NOVAPARC

2) LE PÔLE D'INNOVATION BEAUVAIS REV'AGRO

(AGCO-GIMA/ISAGRI/PIM@TEC/ MASCHIO / Unitechdays) :

- Lien entre agroécologie et tissu économique local
- A déjà permis la création d'environ **400 emplois**
- Machinisme agricole (AGCO : 261 emplois ; Cetim : 3 emplois ; Maschio : 36 emplois)
- Agronomie (Unilasalle : 7 emplois)
- Numérique agricole (ISAGRI : 82 emplois)

3) LA ZAC SAINT-MATHURIN

Lancement de la zone d'activité



Objectif : accueillir des PME - PMI de l'économie circulaire et du biosourcé, des entreprises qui proposent des solutions nouvelles de production d'énergies renouvelables de proximité mais aussi le siège social de l'entreprise historique beauvaisienne LBD, soit au total 300 emplois.

En complément, l'Agglo a lancé son nouveau Schéma de développement commercial du Beauvaisis en février 2023, en collaboration avec la CCI de l'Oise.

1 Petites et moyennes entreprises - Petites et moyennes industries



La Brosse & Dupont

MISE EN PLACE ET ANIMATION DES CHANTIERS D'INSERTION

Avec ses deux chantiers d'insertion « Bâtiment nature » et « Espaces naturels », l'agglomération du Beauvaisis contribue à l'insertion professionnelle et sociale de personnes éloignées de l'emploi.

2022	BÂTIMENT NATURE	ESPACES NATURELS	COMMENTAIRES
Nombre de communes ayant bénéficié de l'intervention du chantier d'insertion	10	9	+11% par rapport à 2021
Nombre de personnes ayant travaillé dans le chantier d'insertion	13	14	+11% par rapport à 2021
Nombre de sorties positives	3	2	Les salariés sont en entrées et sorties permanentes, certains peuvent même rester 2 ans

Tendance à fin juin 2023 :



Exemples de sorties positives :
Entrée en formation - CDD de moins de 6 mois - CDD de plus de 6 mois - CDI - création d'entreprise - droits à la retraite...



Réfection de bureaux en mairie - CI Bâtiment Nature



Types de travaux réalisés cette année :

Nettoyage de parcelles, débroussaillage, d'entretien de sentiers pédestres ou de tours de ville, élagage, taille de haies et divers travaux de rénovation du patrimoine.



Nettoyage de mare Maisoncelle-Saint-Pierre
CI Espaces naturels

PÉPINIÈRE ET HÔTEL DES ENTREPRISES

Construire la résilience du territoire via ses entrepreneurs. Le maillage varié des entreprises permet de créer une économie plus stable.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS	2021	2022	2023 (TENDANCE)	
Nombre d'entreprises accompagnées depuis 2008	194	202	212	
Nombre d'entrepreneurs accompagnés	Pépinière	9	15	20
	Hôtel/entreprise	6	5	5
	Centre d'affaires	-	-	2
	Coworking	3	5	3
Nombre de partenaires résidant au Start Lab (dont Bail Initiative Oise Ouest)	7	9	8	
TOTAL :	25	34	38	
Nombre de salariés au Strat-lab	50	69	77	
Taux d'occupation des bureaux	50%	76%	93%	
Nombre d'évènements fédérateurs pour les entrepreneurs (animations, ateliers, formations, partenariats, salons...)	11	33	78	
Taux de réussite des entreprises accompagnées par le Start Lab (*)	90	90	90	
Entreprises implantées à Beauvais et jusqu'à 5kms (*):2	95%	95%	95%	

(*) selon suivi à 2 ans : appel téléphonique, mail...

2 Ancrage territorial important

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Ambition :

- Réindustrialisation
- Transitions écologiques
- Transitions énergétiques



Les activités 2022-2023 :

- Lancement de la préfiguration de l'écosystème d'Ecologie Industrielle et Territoriale (eau, flux de matières et d'énergies, mutualisations) et du réemploi sur le territoire du Beauvaisis
- Stratégie autour des compétences des métiers d'avenir et de filières de décarbonation de l'économie
- Exploration des axes de réindustrialisation dans l'ère de Zéro Artificialisation Nette donnée par la Loi Climat et Résilience

ANNÉE	INDUSTRIES DE DÉCARBONATION ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ACCOMPAGNÉES	NOMBRE D'EMPLOIS
2022	Tchaomégot, Solitex	30 emplois créés
2023	Ritleng Revalorisation <i>Permis de construire en cours de validation</i>	25 emplois prévus

PROCH'EMPLOI



La CAB a souhaité renforcer son action visant à identifier les gisements d'emplois et les postes à pourvoir dans les très petites entreprises, et PME du Territoire.

La Plateforme Proch'Emploi, dispositif de la Région Hauts de France, et en lien avec les entreprises vise 3 objectifs essentiels :

- Identifier les offres d'emploi du marché caché (95% des offres recueillies à fin octobre 2023 par la plateforme ne sont pas connues par pôle emploi) ;
- Organiser des réunions circuit court (rencontres entre jeunes et chefs d'entreprises) ;
- Animer un réseau de chefs d'entreprises sur le territoire (51 chefs de file ou ambassadeurs) avec des conférences sur le management de la génération Z, la marque employeur, la formation, le recrutement de personnes en situation de handicap...



INDICATEURS D'ACTIVITÉS	2021	2022	EN RÉFÉRENCE : AU 31/10/2023
Entreprises visitées par Proch'emploi	52	48	51
Nombre d'offres d'emploi détectées	194	189	177
Nombre d'offres d'emploi pourvues	72	70	99
Nombre de solutions circuit-court pour les jeunes (emploi/formation)	15	23	8



2. Enseignement

Compétence facultative de la CAB

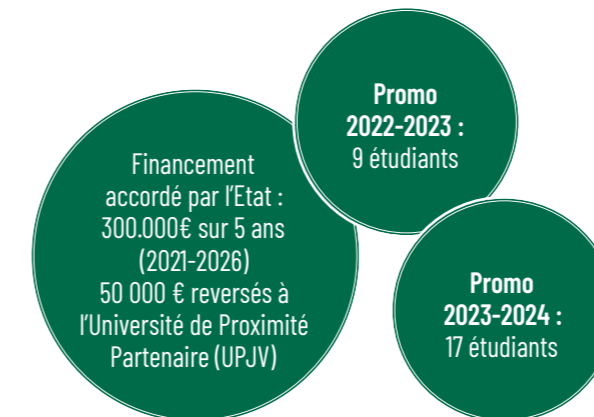
PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Déploiement du schéma local de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SLESRI)
→ Assises du SLESRI en juin 2022

- 1) Rencontre chefs d'entreprises & étudiants « Master Class des métiers d'avenir » 6 octobre 2023 (240 étudiants présents)
- 2) AMI métiers d'avenir Bioéconomie et nouvelles énergies

Campus connecté

Esprit : suivre une formation post-bac à distance



Convention avec la Banque des Territoires
Convention avec l'UPJV, université de proximité partenaire



Etudiants enseignement supérieur :
5 400 étudiants à Beauvais en 2022

BIPE (bourse aux initiatives et projets étudiants)
Apporte chaque année son soutien à des projets étudiants innovants



→ 9 900 € d'aides entre 2020 et 2022

2022	3 projets récompensés (Fresh Talks, Edge Rover et Scan mon champ)	6 000 € attribués
2023 ³	2 projets récompensés (Sloup et HydroClean)	4 000 € attribués

³ Au 27/10/2023





3. Tourisme



Compétence obligatoire

L'office de tourisme en tant qu'établissement public industriel et commercial a été créé en 2012.

Missions de service public : accueil, information et promotion.

La CAB confie également à l'OTAB, une mission :

- Commerciale
- D'accompagnement des porteurs de projets
- D'animation et de fédération des acteurs touristiques locaux
- De gestion d'un observatoire touristique

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Projet de territoire :

- Repérage, balisage et entretien des chemins de randonnées labellisés de toutes formes confondues. Inscription au PDIPR⁴
- Tourisme international
- Tourisme d'affaire
- Objectif d'entreprise, en 2022, autour de la pollution numérique
- Développement des actions de l'office de tourisme autour du savoir-faire
- Mise en oeuvre de la mission Thérain

⁴ Plan départemental des itinéraires de promenades

Ambition :

Exigence de qualité et le souci du bien-être des visiteurs au coeur de l'engagement de l'OTAB.

Le tourisme nécessite un engagement à deux échelles. En amont la structuration du territoire et en aval, les missions de l'office de tourisme.

Activités 2022 :

- Travellers Review Awards Beauvais = 3^{ème} place de Picardie
- et la 1^{ère} place de l'Oise des villes les plus accueillantes (décerné par Booking.com)



Activités de pleine nature :

620 km d'itinéraires dont 285 km inscrits au PDIPR
45 parcours pédestres et VTT dont 24 inscrits au PDIPR



- Développement des visites d'entreprises qui valorisent les nombreux savoir-faire artisanaux et industriels du territoire

- Renouvellement pour 5 ans de l'adhésion à la démarche **Tourisme & Handicap**

- 16 lieux touristiques du Beauvaisis sont accessibles aux PMR
- Les personnes présentes en accueil de l'office de tourisme sont formées pour accueillir un public présentant un handicap mental, auditif ou visuel.

LA FRÉQUENTATION : Accueil à l'office de tourisme, origine des demandes	
Office de tourisme	2022
Visiteurs de l'office	+19%
Contacts au guichet	-14%
Contact par téléphone	-25%
Région Hauts-de-France	33 %
Région Ile-de-France	36 %
Région Normandie	9 %

Tendances 2023 :



- Promotion du slow-tourisme
Actions autour de la randonnée
Nouvelle marque engagée et sera approfondie en 2024
- Accompagnement des hébergeurs dans la création de leurs offres slow-tourisme
- Numérisation des parcours de Beauvais sur l'application Baludik
- Accueil de l'Assemblée Générale de la Plateforme des Organismes de Tourisme (POT) des Hauts-de-France
- Mise en place de l'escape game « retour vers le présent » à la Maladrerie Saint-Lazare.
- Valoriser les savoir-faire du territoire (dîner des chefs et édition d'un livre de recettes des chefs du Beauvaisis)

Informations pratiques :

97 partenaires en 2022.

Devenir partenaire !



Reconnaissance :

- La ville de Beauvais est 3^{ème} de Picardie et 1^{ère} de l'Oise des villes les plus accueillantes (Traveller Review Awards Booking.com)
- Marque d'Etat **Qualité Tourisme** - obtenu en 2020 pour 5 ans, souligne la qualité de l'accueil et des prestations proposés par l'office de tourisme de Beauvais.
- Classement de l'office de tourisme en catégorie 1 « établissement semi-entrepreneurial », une première dans l'histoire de l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais.

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Indicateur	Année	Valeur	Commentaires
Plan départemental des itinéraires de promenades Oise	2023	250 km	Depuis 2018





4. Aménagement de l'espace communautaire

La compétence obligatoire en matière d'aménagement de l'espace communautaire comprend :

- Schéma de cohérence territorial et schéma de secteur ;
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire dont notamment :
 - ZAC de la vallée du Thérain à Beauvais,
 - ZAC d'Auneuil
- Organisation de la mobilité

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

PLUI-HM

La CAB élabore depuis fin 2021 son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant habitat et mobilités (PLUI-HM).

Les élus sont très engagés dans cette démarche : 220 temps d'échanges ont été organisés depuis l'automne 2021.

La phase des diagnostics est désormais achevée et la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) se termine. Il sera voté en conseil communautaire au début de l'année 2024.

6 réunions publiques

→ L'objectif du PADD est de déterminer les grandes orientations d'aménagement du Beauvaisis pour les 10 années à venir. Il repose sur 2 piliers :

- L'attachement au territoire
- Rayonnement du territoire

La constitution des outils réglementaires du PLUI et des programmes d'orientations et d'actions pour les volets habitat et mobilités se prolongera sur toute l'année 2024

Les grandes étapes d'élaboration du PLUI-HM



ACTIVITÉS DU PLAN D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM)

Fin 2022 : Convention avec SNCF Réseau afin de mesurer les contraintes techniques et financières de l'étude de faisabilité d'une passerelle urbaine au-dessus des voies ferrées, à destination des mobilités actives (piétons, cyclistes) par rapport au fonctionnement ferroviaire

Gare routière à destination des cars interurbains

→ 3 scénarios ont été établis

- 1) 17 quais au nord des voies ferrées
- 2) Au sud des voies
- 3) Solution mixte

ZAC BEAUVAIS-VALLÉE DU THÉRAIN

Projet de renouvellement urbain en coeur de ville

Enquêtes publiques inhérentes à la demande de déclaration d'utilité publique avec mise en compatibilité du PLU⁵ en vue de pouvoir engager les premières expropriations.

Moulin de la Fos :

- Rédaction du plan de gestion
- Travaux de gestion poursuivis

⁵ Plan local d'urbanisme

Instruction des dossiers ouvrant droits au fonds de développement communautaire (FDC) :			
Année	Nombre de dossiers	Communes	Montant de la subvention
2022	59	27	637 000 €
2023	32	21	406 000 €

Les travaux concernent la rénovation des équipements publics (école, église, équipements de loisirs et sportifs...) et l'aménagement des espaces publics (parcs, voiries, aires de jeux...).



TRÈS HAUT DÉBIT

L'aménagement numérique a pour objectif de renforcer l'attractivité économique du territoire et d'offrir aux particuliers la meilleure connectivité et le meilleur débit. La CAB accompagne les acteurs des télécommunications (recherche de terrains, mise à disposition du domaine public, projections d'extension) et intervient en guichet unique facilitateur. Des infrastructures d'accueil des réseaux de fibre optique sont ainsi créées lors de l'aménagement des zones, puis mises à disposition lors du raccordement des entreprises.

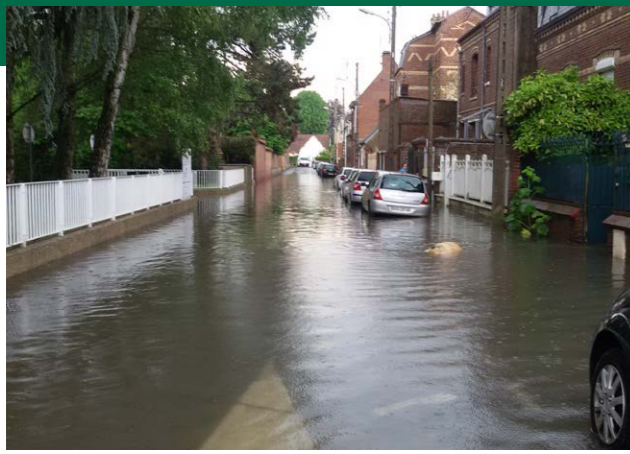
Pour les particuliers, il s'agit de généraliser la fibre optique jusqu'au domicile, car elle offre les performances nécessaires au développement de nouveaux usages numériques (télétravail, visioconférence, ultra-haute définition, domotique, santé, enseignement, etc.).

Deux réseaux distincts de FttH (Fiber to the Home) sont disponibles sur le territoire de l'agglomération et ouverts à l'ensemble des fournisseurs d'accès. Les 22 communes ayant intégré l'agglomération en 2017 et 2018 bénéficient du réseau d'initiative publique du SMOTHD (syndicat mixte Oise très haut débit). En 2022, après une première phase de construction du réseau, une seconde dite de vie du réseau a pris le relais pour prendre en compte la nécessaire extension du réseau pour les nouvelles constructions.

Les 31 communes historiques de l'Agglomération ont été classées par l'État en 2011 en zone dite AMII (zone concernée par un appel à manifestations d'intentions d'investissement), c'est-à-dire dans une zone où un opérateur privé établit un réseau évitant de fait l'investissement public. Pour ces communes, l'opérateur d'infrastructure est XpFibre.

En 2022 les hameaux des communes d'Auneuil et de Milly-sur-Thérain ont été raccordés à la fibre permettant d'atteindre une couverture quasi complète de l'agglomération. Ainsi, 1 288 prises optiques ont été construites en 2022 et 693 ont suivi en 2023 pour atteindre un total de 57 392 prises et une couverture de 98 %.





5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau et assainissement

EAU POTABLE



Compétence obligatoire

Vote en 2023 du taux de renouvellement de 1% des canalisations d'eau potable (permettant la maîtrise du rendement du réseau et donc limiter les pertes d'eau).

Mise en place de démarche curative avec la programmation de la construction d'usines de traitement des pesticides présents dans l'eau et dont l'utilisation n'est plus autorisée. Le territoire est concerné par les métabolites de chloridazone dont l'utilisation a été arrêtée en 2020.

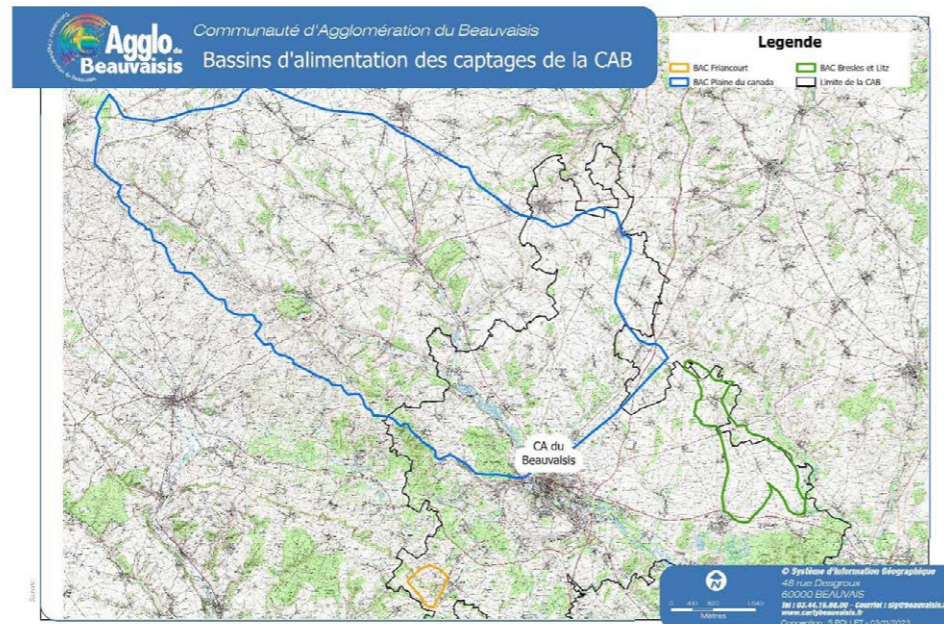
La CAB a repris la compétence eau potable en 2020 et exerce la compétence directe sur 13 communes depuis 2021. Concrètement, il s'agit de protéger l'eau sur 13 captages qui alimentent la majorité des habitants de la CAB.

En ce qui concerne les démarches préventives, l'objectif est de mieux connaître la ressource et la protéger le plus en amont possible. Cette protection passe premièrement par la délimitation du bassin qui alimente en eau le forage puis par un accompagnement autour de ces captages :

- Délimiter des bassins d'alimentation de captages (BAC)

- 9 captages possèdent un BAC. Cela étant dit, au vu du contexte et pour avoir une cohérence sur le territoire, les BAC sont communs à certains captages. La carte ci-dessous présente les BAC délimités à ce jour pour les captages de Beauvais, Friancourt, Bresles et Litz.
- Lancement d'un marché pour délimiter les bassins et lancer des animations sur les 4 autres captages

- Accompagnement des agriculteurs afin de protéger les forages : mettre en place des actions auprès des exploitants agricoles qui permettent au final de protéger l'eau potable (accompagnement individuel ou collectif, des mesures de reliquat d'azote en entrée d'hiver, des observations au champ...)



ASSAINISSEMENT

Compétence obligatoire

Principales activités et leurs impacts sur le territoire 2023 : Construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale à Litz

> Travaux livrés courant de l'été 2024

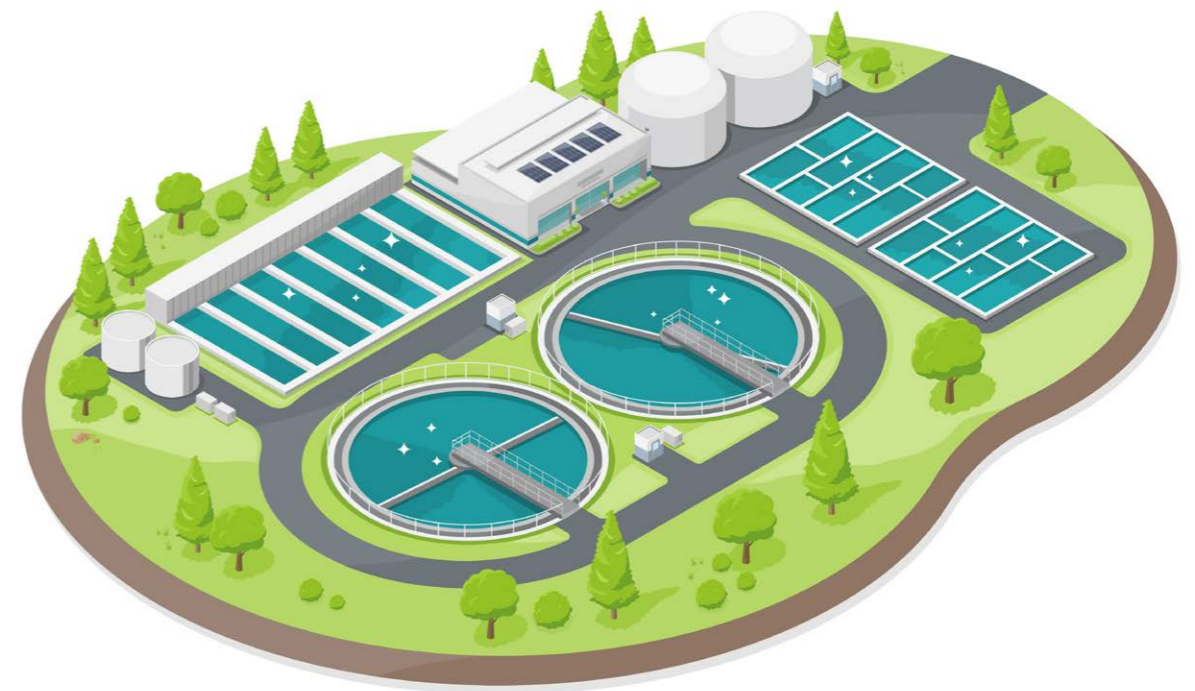
→ Traitement des effluents des communes de La Neuville en Hez, de La Rue-Saint-Pierre et de Litz. Desserte en assainissement collectif inscrit au programme pluriannuel d'investissement 2020-2030.

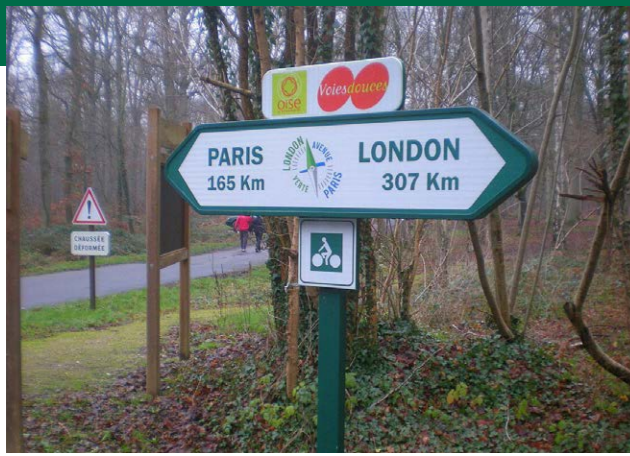


- Boudes après traitement des stations d'épurations sont transférées en centre de compostage depuis 2021 (au lieu d'être épandues comme pratiqué auparavant).
- Travaux de desserte en assainissement collectif sur les hameaux de la Borde et de la Houssoye à Crèvecœur-le-Grand, et traitement des effluents sur la station d'épuration de Crèvecœur le Grand.
- Travaux de desserte en assainissement collectif sur la route de Bonnières et les hameaux de Moimont et Courroy à Milly-sur-Thérain, et traitement des effluents sur la station d'épuration de Milly-sur-Thérain.
- Réhabilitation de 4 postes de relèvement des eaux usées par an sur Beauvais
- Etablissement d'un programme d'investissement pluriannuel (2020/2030) intégrant 1% de renouvellement des réseaux d'assainissement du territoire.

Travaux station d'épuration de Beauvais : remplacement des lames de décantation lamellaire du traitement tertiaire, remplacement armoire de chlorure ferrique, étude pour la réduction des rejets de substances dangereuses dans les effluents.

> Etude pour l'amélioration du traitement du phosphore sur la station d'épuration de Bailleul-sur-Thérain > Etudes relatives à la mise en place de traitement anti-H2S aux postes de pompages des eaux usées de la Gare et Marais Colin sur la commune de Hermes





6. Mobilités

Compétence obligatoire aménagement de l'espace communautaire

La CAB est en charge des transports en commun de son territoire et développe une politique en faveur des mobilités douces en facilitant l'usage du vélo sur son territoire, en favorisant le co-voiturage et en incitant les usagers à utiliser les transports en commun.


PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

MOBILITÉS DOUCES


- La collectivité a initié la démarche d'élaboration de son Schéma directeur cyclable
- > Campagnes de subvention à l'achat de vélo et équipements sécurités
 - 374 bénéficiaires depuis 2021
- > Aménagement de la Trans'Oise intra Beauvais - véloroute n°16 Londres-Paris
 - Etudes et réalisation d'aménagements cyclables

MOBILITÉS PARTAGÉES


- La CAB propose une alternative à la voiture individuelle grâce au covoiturage avec Klaxit (depuis 2020). Grâce à ce dispositif le Beauvaisis est la 4^{ème} agglomération qui covoiture le plus en France.




15 000 personnes ont téléchargé l'application




10 millions de km parcourus depuis 2020






11 000 personnes co-voiturent régulièrement (au moins une fois / mois)



Les conducteurs reçoivent de 1,5 € à 3 € par passager transporté, soit un gain en moyenne de 80 € par mois pour chaque conducteur

URBAIN / INTERURBAIN

- > Flotte Corolis
- Âge moyen du parc de bus : 8.6 ans⁶
- 2022 : Nouvelle Concession de service public (CSP) : avec Transdev Beauvaisis mobilité depuis le 1er septembre 2022
- Extension de l'offre à l'échelle du ressort territorial (RT)
- Le réseau Corolis propose un réseau spécifique reliant les 53 communes à Beauvais, complété par un système de transport à la demande (TAD).

-  Tarification solidaire mise en place le 1^{er} septembre 2023 afin de faciliter le trajet de tous les abonnés.
- Le billet unitaire est à 1€ par jour depuis 2015.
- Grâce à l'ensemble des dispositifs, 70% des usagers ont un accès gratuit au réseau.

13 bus GNV
6 bus électriques
14 bus hybrides

6 Au 31/10/2023


Quelques chiffres
Réseau Corolis

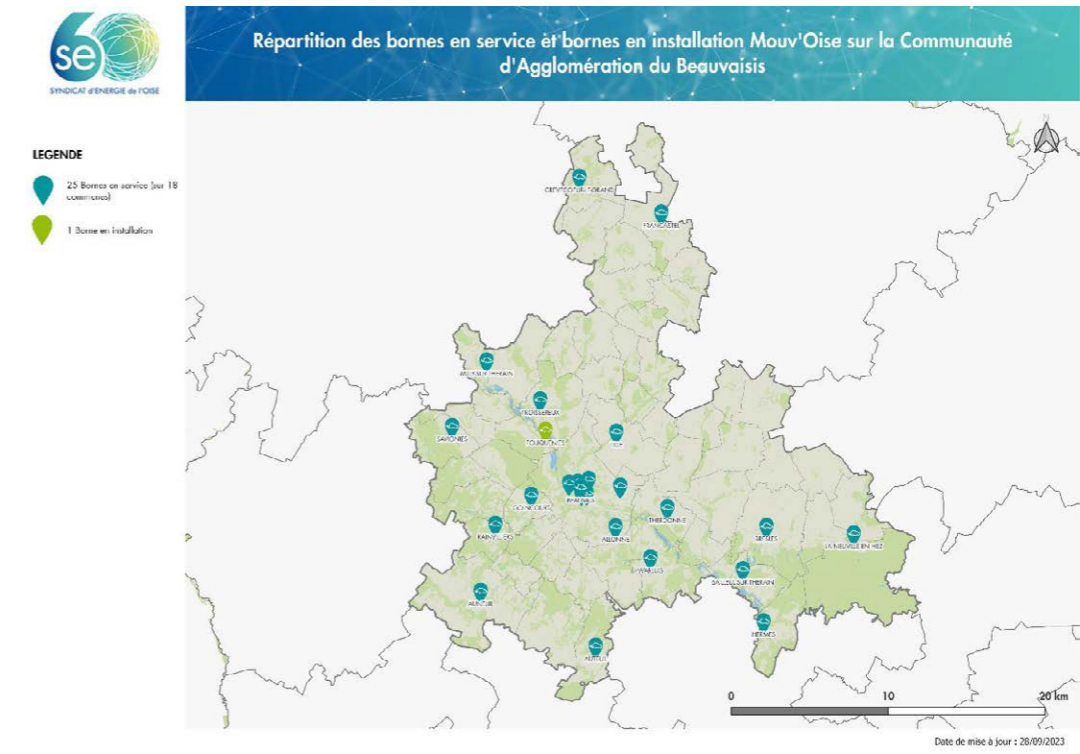
- > 9 000 abonnés
- > 1 flotte de 33 véhicules, dont 6 bus électriques et 13 bus GNV (gaz naturel ville)
- > 1 million de km parcourus par an

INDICATEUR	2019	2020	2021	2022
Réseau Corolis Nombre de validations	3 699 837	1 912 295	2 362 661	2 958 559
Réseau Corolis Nombre de kilomètres parcourus (km)	1 524 818	1 071 171	1 382 289	1 749 419
Points d'arrêts du réseau de bus accessibles aux utilisateurs de fauteuils roulants (en %)	80%	80%	80%	84%



MOBILITÉS ÉLECTRIQUES

-  Poursuite du déploiement des bornes de recharges SE60 dans les communes
- 2023 : 26 bornes développées sur la CAB



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ (SMABT)

Trafic commercial de l'aéroport : émissions CO2 et GES

Bilan 2021 des émissions gazeuses de l'aéroport de Paris-Beauvais :

	UNITÉS	2019	2020	2021	COMMENTAIRES
Emissions CO2 (APU + LTO + ½ CR) ⁷	Kilo tonnes	215	87	136	Emissions directes : APU + LTO Emissions indirectes : CR
Emissions GES (APU + LTO + ½ CR)	Kilo tonnes	217	88	137	

⁷ Croisière (CR) : phase de vol au-dessus de 3000 pieds
LTO (Landing Take-Off) : phases approche, roulage, décollage et montée ≤ 3 000 ft (915 m)
APU : moteur auxiliaire de puissance (utilisé pendant que l'avion est au sol)



7. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE (PCAET)



L'ambition du PCAET est de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique avec la mise en oeuvre de nombreuses actions.

Objectifs :

- Réduction de 24 % des GES à l'horizon 2026
- Réduction de 17% des consommations énergétiques
- Augmentation de la production locale d'énergies renouvelables de 60%
- Augmentation de la séquestration du carbone de 57%

Actions 2022-2023 :

- Début de l'évaluation à mi-parcours du PCAET : lancement des bilans des gaz à effet de serre du territoire et patrimoine
- Le lancement de l'étude de faisabilité pour un second réseau de chaleur (économie potentielle de CO2 comparativement à un chauffage gaz : 25 000 T eq CO2/an)
- L'élaboration du Schéma directeur des énergies dont l'ambition est d'aller vers la souveraineté énergétique du Beauvaisis (on consomme ce que l'on produit)
- Le lancement d'un AMI, en partenariat avec le SE60, pour accompagner la collectivité dans la solarisation de ses équipements (bâtiments, parkings et pourra s'étendre aux industriels et exploitants agricoles qui souhaitent s'investir dans cette démarche). Cet AMI a été reporté par le groupement SEM Energies Hauts de France - KDE-Sunelis

Le Contrat d'objectif territorial (COT), signé avec l'ADEME en janvier 2022, est un dispositif permettant d'avoir :

- Un accompagnement méthodologique dans des référentiels d'actions ADEME sur deux grands domaines : climat-air-énergie et économie circulaire
- Une enveloppe globalisée maximum de 350 000€ si les objectifs sont atteints
- Une valorisation de la progression du territoire

Objectif :
atteindre les 60% de production d'énergies renouvelables

⁸ Mégawatt-crête

Objectifs territoriaux pour fin 2025 :

- Fresque du climat : 80% des agents sensibilisés par la fresque du climat
- Pose de panneaux solaires : 3 MW⁸ installés
- Qualité de l'air : 25 capteurs distribués aux communes



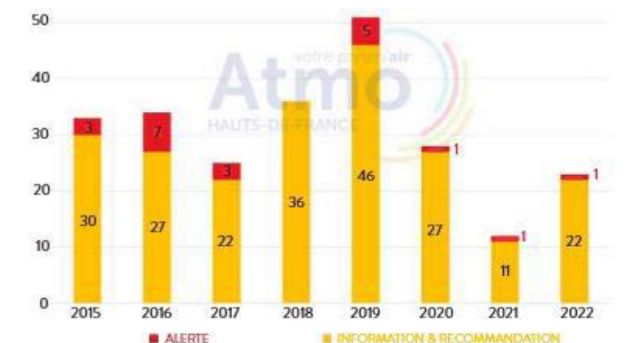
Lutte contre le réchauffement climatique			
Indicateur	Année	Valeur	Commentaires
Part des déplacements journaliers effectués en voiture individuelle	2020	63%	
Part des consommations issues d'énergies fossiles carbonées	2018	69%	Produits pétroliers pour 43% et gaz pour 26% des consommations.
Consommations énergétiques du territoire <i>La part de consommation énergétique globale de la CAB correspond à 16% de celle de l'Oise, sachant que la population représente 12% des habitants du département</i>	2019	3380 GWhEF/an	EF : énergie finale
Emissions totales de gaz à effet de serre (directes et indirectes) <i>Les émissions directes représentent seulement 56% des émissions totales du territoire</i>	2016		Données provenant du PCAET

Données en cours d'actualisation dû à l'évaluation à mi-parcours du PCAET

Epanouissement de tous les êtres humains			
Indicateur	2021	2022	Commentaires
Nombre de jours de pollution dans l'Oise	6 jours	5 jours	PM ¹⁰ : 3 jours O ₃ : 2 jours
Nombre de jour de dépassement du seuil d'alerte dans l'Oise	0 jour	0 jour	
Communes concernées par l'atlas des zones inondables de la vallée du Thérain	Beauvais, Therdonne, Allonne, Rochy-Condé, Warluis, Bailleul-sur-Thérain, Hermes		
Communes concernées par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)	1 (Bresles)		Risque d'effet thermique, de surpression et toxique en raison du site SEVESO seuil haut ING LEASING (ex Kuene et Nagel)
Communes concernées par le risque inondation Drees/Asip-Santé - RPPS, Insee - Exploitation DR2S	16 communes concernées par un plan de prévention des risques inondations (PPRI) 4 autres communes concernées par le risque inondation (Auneuil, Berneuil-en-Bray, Saint-Léger-en-Bray et Velennes)		

Selon l'analyse d'ATMO, l'augmentation des journées d'épisodes de pollution peut être expliquée par des conditions météorologiques plus favorables à l'accumulation des polluants atmosphériques en 2022 par rapport à 2021. Seuil d'alerte dépassé dans le département du Nord.

Evolution des épisodes de pollution depuis 2015 (tous polluants confondus)
Graphique provenant du bilan d'activité 2022 d'ATMO →



PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

Lancement de l'Atlas de la biodiversité

L'objectif de cet atlas est d'améliorer la connaissance naturaliste sur le territoire (découvrir les espèces qui peuplent le Beauvaisis) et de mobiliser tous les acteurs du territoire par des animations grand public (sur les zones humides, sur l'avifaune, contribuer aux sciences participatives, ...) et la formation des agents sur les enjeux de la biodiversité lors de travaux d'élagage.



70 000 données naturalistes récoltées depuis 2013

Animation des 5 sites Natura 2000

- Les réseaux de coteaux crayeux du bassin de l'Oise
- La Cuesta du Bray
- Le Massif forestier du Haut-Bray de l'Oise
- La Cavité de Larris-Millet à Saint-Martin-le-Noeud
- Le Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources			
Indicateur	Année	Valeur	Commentaires
Surface de la CAB couverte par le réseau Natura 2000	2023	5%	France : 13 %
Sites Natura 2000 animés par la CAB	2023	5 sites	100% des sites sur la CAB sont animés par la CAB
Gestion différenciée du patrimoine vert communautaire	2023	100%	Depuis 2009
Zéro phytosanitaire	2023	100%	Depuis 2009

Amélioration de la connaissance

2022-2023 : inventaires naturalistes sur les chiroptères, les papillons de nuit, les papillons de jour, les amphibiens, les oiseaux et la flore (réalisés en interne et en partenariat avec des acteurs locaux tels que Picardie Nature, ONF, CEN, ...)

- Restauration et conservation des milieux naturels : Contractualisation et mise en oeuvre de conventions Natura 2000

Actions multi-partenariales :

Chauves-souris :
Grand murin et chauves-souris forestières (Murin de Bechstein, Oreillard roux & Barbastelle)
→ 2 espèces de chauves-souris présentes sur le territoire : 6 maternités découvertes (2 dans des granges, 4 dans des arbres) et 2 maternités de plus ont été découvertes dans des bâtiments communaux.
Une convention cadre a permis la prospection des chauves-souris en hibernation sur 244 ouvrages d'art (ponts, tunnels) du Beauvaisis en 2022. Prospection obligatoire sur les bâtiments communaux qui vont être rénovés (par Picardie Nature, Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France, Office National des forêts).



Tontes différenciées :

La CAB gère 24 ha en gestion différenciée sur les 67 hectares d'espaces verts communautaires (soit 36 %)

Objectifs :
→ Favoriser la biodiversité locale
→ Diminuer les coûts de gestion
→ Diminuer l'émission de GES et d'utilisation d'énergie fossile
→ Optimiser le temps d'entretien des agents

La tonte différenciée consiste à varier les hauteurs et les fréquences de passage en fonction des usages des pelouses.
→ Zone enherbée fréquentée par les usagers (terrain de sport et autres) : tondu à 5 cm de hauteur toutes les semaines
→ Zones d'activités et industrielles communautaires : tondues à une hauteur de 8 cm deux fois par mois

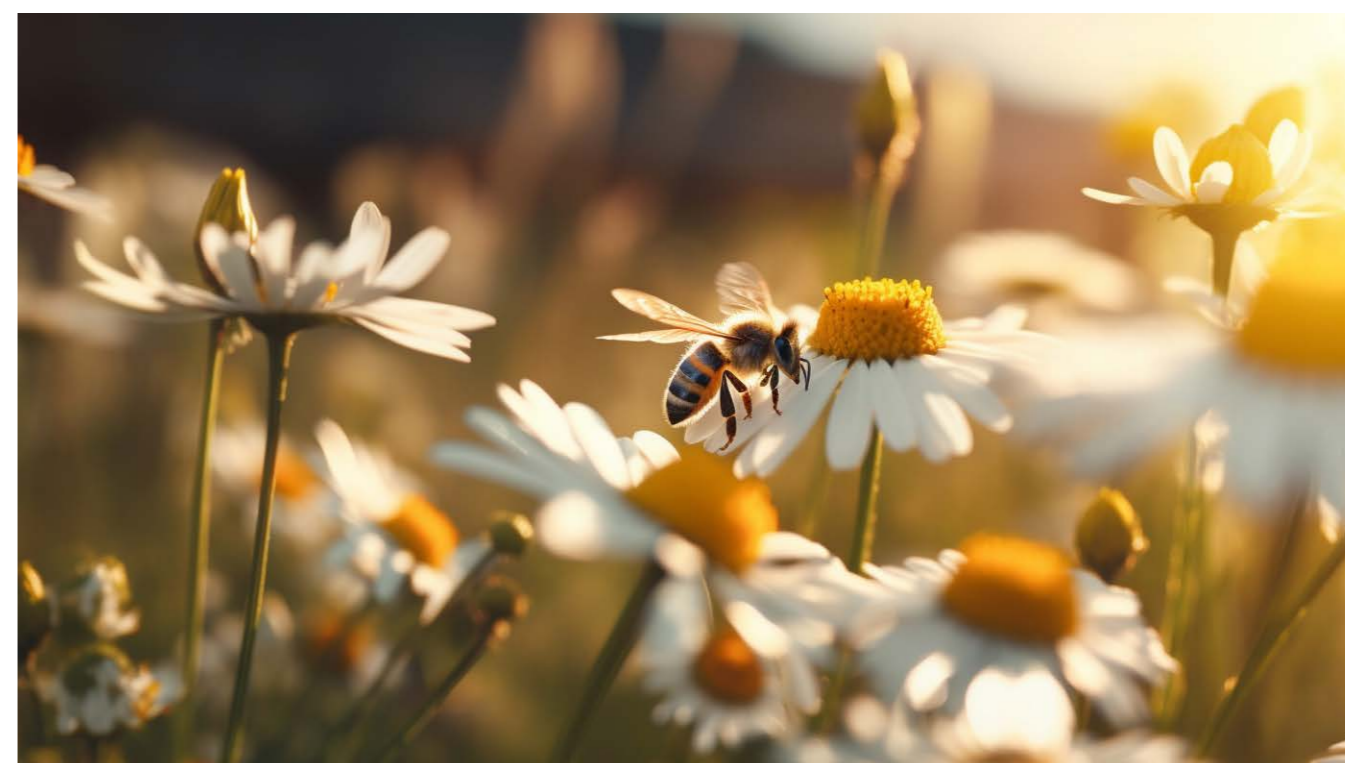
Plan d'eau du Canada : labélisé refuge LPO¹⁰ en 2021
La CAB met à disposition des écoles du territoire une ruche numérique dans l'optique de :
→ Découvrir ou redécouvrir de manière interactive la vie de l'insecte pollinisateur phare de notre biodiversité terrestre
→ Outil pédagogique permettant aux enseignants de construire leurs cours sur le cycle de vie de l'insecte, le métier d'apiculteur et les enjeux de la biodiversité

¹⁰ Ligue de protection des oiseaux

16 contrats Natura 2000 depuis 2020 sur l'ensemble des sites



Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023	Commentaires
Poids du miel récolté	25 kg	28 kg	32 kg	27 kg	39 kg	Saison particulièrement productive en 2023
Nombre de conventions apicoles	2	2	2	2	2	Espaces pour cultiver le miel - espaces aux abeilles
Nombre de chauve-souris	67	61	61	NC	NC	
Fiche identités des arbres	/	/	8500	NC	NC	Permet de définir des orientations de gestion et de programmer les interventions arboricoles





8. Equilibre social de l'habitat

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

La compétence obligatoire de la CAB en matière d'équilibre social de l'habitat comprend :

- L'élaboration et la mise en oeuvre du Programme Local d'Habitat (PLH) notamment à travers le programme d'intérêt général « Bien chez soi » et le « Plan énergie pour le patrimoine social » (PEPS)
- Une politique de logement orientée vers la rénovation thermique, l'adaptation pour le maintien à domicile, l'accès à la propriété
- Les actions et les aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Les réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Les actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Et l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Par ailleurs, l'agglomération du Beauvaisis a fait le choix d'accompagner les copropriétés du territoire avec l'appui de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

Indicateur	2023	Etat d'avancement
Nombre de logements sociaux neufs construits	591	49% ¹¹
Logements sociaux ayant bénéficiés d'une rénovation thermique grâce au PEPS	744 ¹²	62% ¹³

¹¹ Offre nouvelle d'habitat mixte, comprenant les logements en reconstitution dans le cadre du NPNRU à Beauvais, des logements en accession sociale à la propriété, une résidence pour jeunes actifs, ou encore la reconstruction du foyer ADOMA

¹² Dont le Clos St Antoine et la « tour A5 » dans le quartier Argentine à Beauvais

¹³ Objectif 1200 logements



134 logements en accession sociale à la propriété, accompagnés dans le cadre de cessions de patrimoine par les bailleurs sociaux (dont les tranches 1 et 2 des Jardins d'Agel, opération de construction LAESSA).
Logements du parc privé améliorés grâce au dispositif « Bien chez soi » : 891 logements



Projet de renouvellement urbain : Outre la ville de Beauvais, deux communes sont accompagnées dans leur projet de renouvellement urbain : Hermes et Bailleul-sur-thérain pour 122 logements.

Copropriétés

- Mise en place d'un atlas de recensement des copropriétés (VOC)
- Programme de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) sur les quartiers Argentine et Saint-Jean : 19 copropriétés (2 075 logements)
- Plan de sauvegarde : 2 copropriétés engagées (300 logements) sur les quartiers Argentine et Saint-Lucien
- Projet de résidentialisation : accompagnement technique et financier sur 3 copropriétés

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Compétence obligatoire

La gestion est confiée à la société DM Services via un marché public renouvelé en 2023 pour 4 années. Cette gestion est saluée par la Préfète.

Deux équipements :

AIRE D'ACCUEIL	AIRE DE GRAND PASSAGE	
130 places (ouverte à l'année)	150 places (ouverte pour les groupes de plus de 50 caravanes et passages estivaux, de mai à octobre)	
ACCUEIL		
18 à 20 familles accueillies sur l'aire en même temps en moyenne	11 groupes en 2022	5 groupes en 2023
Rotations selon conventions d'occupation signées	Moyenne d'occupation : 15 jours / groupe	

Les services techniques de la CAB travaillent au maintien des sites, en lien avec le gestionnaire, en effectuant les réparations courantes.





9. Santé et alimentation

SANTÉ

Compétence facultative

La CAB s'est engagée depuis 2017 dans cette compétence qui se traduit par le Contrat Local de Santé (CLS) dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population.

Les 4 axes du CLS sont :

Renforcer le parcours de vie en santé mentale : géré par le PETR¹⁴ du grand Beauvaisis en 2022 et 2023 ;

Renforcer le parcours de santé des publics en situation de précarité et de vulnérabilité : actions de prévention via l'activité physique et l'alimentation

Renforcer la dynamique territoriale de santé : aide à l'installation de soignants et travail collaboratif entre les acteurs de la santé

Améliorer l'environnement pour favoriser la santé : qualité de l'air notamment

Depuis 2020, la collectivité a poursuivi son engagement à travers l'aide à l'installation des soignants sur le territoire.

- 35 professionnels aidés pour trouver un cabinet ou un logement personnel¹⁵
- Une série de 7 rencontres a été organisée avec toutes les communes membres dans l'optique de partager les problématiques de santé de la population et des recherches des solutions adaptées aux 7 secteurs CLS du territoire ;
- La CAB contribue au bon accueil des internes du centre hospitalier Simone-Veil en présentant le Contrat Local de Santé et en valorisant le territoire.
- Organisation de « 5 Rendez-vous santé » qui sont des rencontres d'information et de prévention dispensées dans des communes du territoire sur des thématiques choisies par les élus locaux.



- L'agglomération du Beauvaisis soutient la structure « Maison France Santé » portée par l'UFQLEP via une subvention de fonctionnement. Elle a pour objectif d'informer, accueillir et orienter les personnes souhaitant développer ou reprendre une activité physique adaptée à des fins de santé et de bien-être.



Isabelle Soula, maire adjointe accompagnée de Florent Jendrzejewski médecin et président de SOS médecins Beauvais

- La CAB a facilité l'installation de SOS Médecins qui a ouvert ses portes au Village Mykonos à Beauvais en novembre 2022. En 12 mois, plus de 50 000 patients ont bénéficié des soins de cette structure permettant de répondre rapidement aux besoins de consultation.
- « Faites de la santé » : événement à destination des professionnels de santé sous la forme d'une conférence thématique et d'un temps d'échange convivial. En 2022, le thème était les enseignements de la crise sanitaire et en 2023, le thème était le sport-santé.

Objectif de cet événement : favoriser la prise de contact entre les professionnels de santé, enrichir les connaissances.

Les chiffres :	SOS Médecins :
Professionnels de santé :	50 000 patients reçus en un an
35 professionnels aidés pour trouver un local ou un logement	19 médecins
	Rendez-vous santé :
	5 conférences organisées
	100 personnes accueillies

Epanouissement de tous les êtres humains			
Indicateur	2021	2022-2023	Commentaires
Nombres de médecins généralistes libéraux sur l'agglomération	76	88	Augmentation expliquée par l'installation de SOS Médecin à Beauvais
Nombres de médecins généralistes pour 100 000 habitants sur l'agglomération	69	84	

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

En 2021 la CAB a obtenu la labellisation « Projet Alimentaire Territorial » en déployant son action suivant plusieurs axes :

- Sensibiliser les habitants à l'agriculture et l'alimentation durable
- Créer des filières alimentaires locales
- Rendre les produits locaux accessibles
- Réduire le gaspillage alimentaire, valoriser les biodéchets
- Développer l'agroécologie

Activité 2022 :

- « Nos Cantines durables »
- Accompagnement des communes pour la réduction du gaspillage alimentaire, des déchets plastiques et un approvisionnement local et bio.
- 6 ateliers de découverte des enjeux, regroupant une vingtaine de participants
- Accompagnement d'une dizaine de communes pour réduire le gaspillage alimentaire (Auchy-Luchy, Allonne, Bailleul-sur-Thérain, Herchies, Hermes, Lafraye, Laversines, Goincourt, Therdonne, Saint-Martin-le-noeud)
- Journées de formation
- Animations auprès des enfants

- Semaine de l'alimentation durable
- Animations en centre-ville et dans les écoles
- Portes ouvertes
- Rendez-vous festif

- Diagnostic PAT
- Une enquête alimentaire auprès des habitants : 500 foyers interrogés et sensibilisés à l'alimentation durable (en ligne, via le magazine de la CAB, en interne dans les entreprises, lors d'événements, ...)
- Un diagnostic de la production agricole, de la transformation, et de la distribution alimentaire sur le territoire, a été réalisé avec la Chambre d'agriculture.

Activité 2023 : Concertation et définition du plan d'action

En poursuite du diagnostic agricole et alimentaire, l'année 2023 a été consacrée à la concertation avec les acteurs du territoire pour formuler un plan d'action. Une trentaine de structures ont participé aux groupes de travail.

Les chiffres : Nos cantines durables : 50% de produits durables et de qualité 500 foyers interrogés pour l'enquête alimentaire

¹⁴ Les Pôles d'Équilibre Territorial et Rural

¹⁵ Depuis 2020



10. Culture et sport

Equipements culturels et sportifs – compétence optionnelle
 Actions culturelles et sportives – compétence facultative

CULTURE

La CAB développe une politique dynamique en faveur de la culture pour tous et partout grâce à son réseau d'équipements culturels : conservatoire à rayonnement départemental, Maladrerie Saint-Lazare, école d'art et réseau des médiathèques.

2022

- Le Conservatoire Eustache-du-Caurroy est devenu pôle ressource pour l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- La CAB a pris la compétence optionnelle en matière d'éducation artistique et culturelle ;
- Le Contrat Local d'Éducation Artistique a été transféré de la Ville de Beauvais à son agglomération.

Conservatoire Eustache-du-Caurroy :
 100 manifestations par an (concerts, masterclass, conférences, ...)



Ecole d'art :
 - Agréée organisme de formation professionnelle et organise des stages l'été ;
 - Accueille une classe préparatoire pour les concours d'écoles supérieures d'art à l'échelle nationale.



Réseau des médiathèques :
 Le réseau des médiathèques comporte 5 structures (à Beauvais : centre-ville, Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien ; et une à Milly-sur-Thérain). Le service est gratuit pour tous les habitants de la CAB. Le réseau des médiathèques s'engage dans un Contrat Territorial de Lecture (CTL) depuis septembre 2023 qui développe la logique de proximité et l'équité du service de médiathèque sur tout le territoire pour :

- Contribuer à améliorer le lien social (via notamment la lutte contre toutes les difficultés langagières) ;
- Poursuivre le maillage du territoire en adéquation avec les besoins liés aux usages et aux mobilités ;
- Structurer une offre d'action culturelle enrichie et collaborative.

Depuis 2018 un fort travail de transversalité a été engagé avec les autres médiathèques du territoire via l'Action Culturelle Territoriale : 27 animations en 2022.

Développement du « LAB » depuis 2021 dans l'espace Imaginarium de la médiathèque du centre-ville ; projets collaboratifs, créneaux disponibles aux usagers pour utiliser les imprimantes 3D, formation aux outils numériques en lien avec des projets culturels.

	2022	2023 ¹⁶
Nombre d'inscrit	6 296	6 579
Nombre de prêts	212 578 +30% par rapport 2021	198 499 Prévision 240 000 d'ici décembre 2023 -30% par rapport 2019
Rendez-vous réguliers (ateliers, spectacles, lectures, conférences, ...) et animations ponctuelles	506	602
Nombre de classe accueillies	169 classes de primaire	
Nombre d'action en maison de retraite	18	
Nombre de personnes touchées lors des actions en maison de retraite	320	

¹⁶ Au 26/10/2023

ACTIONS PHARES :

Des livres à soi :
 Projet multipartenarial afin de promouvoir la lecture parents-enfants, regroupant des acteurs associatifs et sociaux de la parentalité de la petite enfance dans chaque quartier prioritaire de la ville (médiathèques, crèches, centres-sociaux, écoles, associations d'aide aux familles) :

- 6 ateliers, des sorties en librairie, des chèques
- Fête de clôture afin de rencontre des auteurs



	2022	2023
Nombre de familles ayant participé	34	55

Festival littéraire des médiathèques du Beauvaisis :
 Edition 2023 : Lumières d'hiver – programmation ambitieuse et variée autour du thème « d'où je viens » :

- Rencontre et performance littéraire avec la romancière Sarah CHICHE, marraine du festival 2023 et plusieurs artistes et écrivains
- Concours d'écriture
- Club de lecture
- Veillée contes

Objectif 2024 :
 - Janvier : construction des travaux d'une nouvelle médiathèque dans le quartier Argentine
 - Refonte du site internet

L'édition jeunesse accessible :

CHOISIR UN LIVRE ADAPTÉ

Parce que votre enfant a des besoins spécifiques, notre équipe a sélectionné des ouvrages adaptés. Voici quelques recommandations ci-dessous. Cependant, votre enfant est unique, c'est à lui de décider ce qui est adapté à ses capacités et à ses envies de lecture. Découvrez, testez, profitez !

Je teste... Mon enfant...	Les livres CD	Le braille	Les gros caractères	Les livres tactillustres	La langue des signes (LSF)	L'adaptation DYS	Le facile à Lire et à Comprendre (FALC)	Les pictogrammes	Habiletés sociales
est aveugle	★★★	★★★		★★★					
est malvoyant	★★★		★★★	★★★					
est sourd					★★★		★★	★	
est malentendant					★★	★	★★	★	
est dyslexique ou en difficulté de lecture	★★		★★			★★★	★★★		
est autiste	★★			★★	★★		★★	★★★	★★★
est en situation de déficience intellectuelle	★★			★★	★★		★★★	★★★	★★★

Le réseau des médiathèques intervient également dans des établissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap (lecture, contes, ...)



La Maladrerie Saint-Lazare
 Site remarquable des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, typique de l'architecture hospitalière du moyen-âge, constitue l'une des léproseries les mieux conservées d'Europe. Reconnue comme un équipement pluridisciplinaire « intermédiaire » par la région des Hauts-de-France, elle s'engage depuis début 2023 vers un projet autour des arts, des sciences et des gestes d'excellence. La maladrerie Saint-Lazare aspire au label de « Centre culturel de rencontres ».

Sa programmation culturelle s'articule autour de 4 axes :

- Concerts de musique ;
- Cirque, art de la rue, art de la scène et performances ;
- Expositions ;
- Résidences d'artistes, séances d'enregistrement musical et captation vidéo.



Elle a notamment accueilli en 2022 : 6 festivals, 4 salons, 4 concerts de musique, une exposition de l'école d'art du Beauvaisis « Under...lines », un bilan archéologique, un programme dans le cadre du dispositif « c'est mon patrimoine », assuré les journées du patrimoine, et bien d'autres ...



SPORT

En termes d'équipements sportifs, la CAB a réhabilité la piscine Trubert (travaux sur le bâti, révision de l'installation technique, traitement des eaux et amélioration de l'accessibilité). Dans le même temps, la Ville de Beauvais s'est engagée dans des travaux de grande ampleur pour la rénovation de la piscine Bellier, datant des années 1970, qui sera ensuite transférée à l'agglomération courant 2024.



Par ailleurs, l'agglomération du Beauvaisis et la Ville de Beauvais ont mis en place le Plan de Sobriété énergétique. Cela se traduit sur les bâtiments de la CAB via notamment ses pôles aquatiques en baissant de 1°C la température de chauffage et de l'eau dans les bassins.

Les chiffres :

Hors Plan de sobriété énergétique, la CAB avait engagé les changements de tous les luminaires au sodium de la piscine Aquaspace en lunaires LED - 196 MWh/an économisés (soit 32 900 € TTC et près de 46 T eq CO2 évités)



11. Relais petite enfance

La compétence « Réseau d'Assistants Maternelles » a évolué en « Relais Petite Enfance ».



Le RPE propose 8 permanences physiques sur Beauvais (4), Goincourt, Crèvecœur-le-Grand, Bresles et Therdonne afin d'être au plus près des familles et de leur apporter des réponses concrètes.

Il développe des partenariats avec les écoles maternelles et la PMI et assure une présence dans les Maisons France Services pour accompagner les familles dans les démarches dématérialisées auprès de la Caf et de l'URSSAF.

Le RPE a également participé aux Forums des associations à Goincourt et Therdonne pour faire connaître le relais et organise des animations collectives réunissant les assistantes maternelles une fois par mois pour des parcours de psychomotricité, des activités en intérieur ainsi que des sorties au plan d'eau du Canada ou en forêt pour des animations plein air.

Assistants maternelles

Depuis mai 2020, enregistrement d'une baisse notable du nombre d'assistants maternelles (AM).

Entre le 1^{er} juin 2020 et le 1^{er} juin 2023 :

- 220 AM ont arrêté le métier (déménagement, démission ou non renouvellement)
- Seulement 63 nouvelles professionnelles se sont installées sur la même période

Au niveau des Familles

- 3 220 familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant reçu individuellement par les animatrices (entre le 1^{er} juin 2020 et le 1^{er} juin 2023).
- 3 100 familles ont sollicité le RPE et ont eu des entretiens avec une des animatrices pour des questions relatives en tant que parent employeur.

385 assistantes maternelles
8 permanences dans
5 communes
174 ateliers de
professionnalisation des AM
depuis 2020





12. Politique de la ville

Compétence obligatoire. La CAB a la charge de la rénovation urbaine et de la mise en oeuvre de la politique de la ville.

CONTRAT VILLE



- Géré depuis 2015 par la CAB, le contrat ville se décline via :
- le co-financement et le soutien d'environ 210 projet depuis 2020
 - 16 800 habitants concernés
 - 596 000 € de subventions sur projet partagé avec la direction prévention-sécurité

Thématiques des projets :

- Réussite éducative,
- Accès à la santé,
- Parentalité,
- Accès aux droits,
- Prévention,
- Citoyenneté,
- Cadre de vie,
- Insertion professionnelle,
- Participation des habitants,
- Accès à la culture et bien d'autres.

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS ARGENTINE ET SAINT-LUCIEN

- Convention pluriannuelle signée début 2022
- 80 opérations
- 12 000 habitants concernés
- 296 millions d'euros d'investissement, supportés par l'OPAC de l'Oise, la SA HLM de l'Oise, Clésence, ADOMA, la ville de Beauvais et l'agglomération du Beauvaisis
- 65 millions d'euros du budget d'investissement de la Ville de Beauvais sur la période 2020-2026 sont dédiés à la rénovation urbaine

  **Rénovation des bâtiments**
 Contexte : Convention pluriannuelle de renouvellement urbain - début du programme des quartiers Argentine et Saint-Lucien en 2020
 103 personnes ont été employées pour réaliser les heures d'insertion

Indicateurs d'activités	Objectif conventionné	Etat d'avancement en 2023
Nombre de logements réhabilités	1544	67%
Nombre de logements résidentialisés	379	50%
Nombre de logements déconstruits	722	7%
Nombre de relogements à prévoir	500	79%
Nombre d'heures d'insertions	147 894	24%




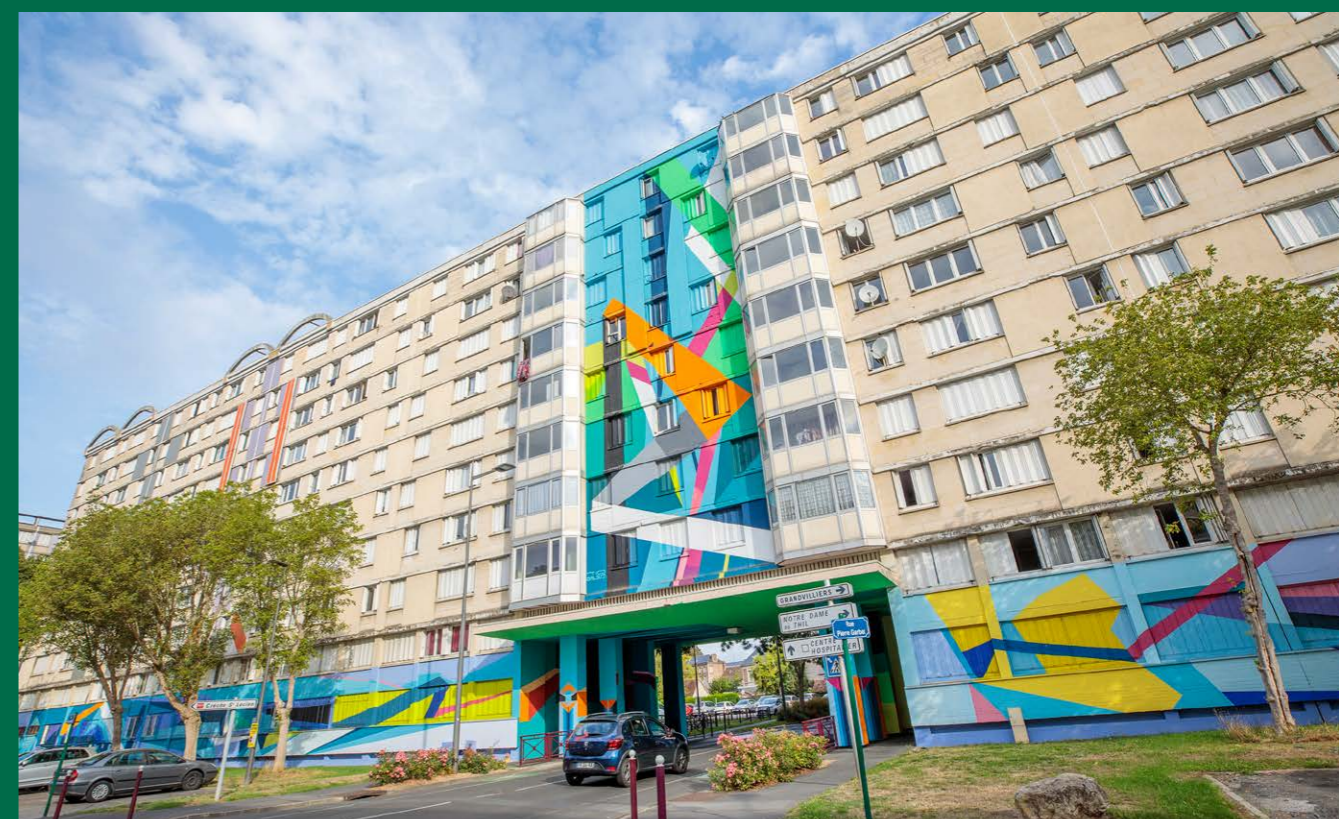
Tour A5 2020



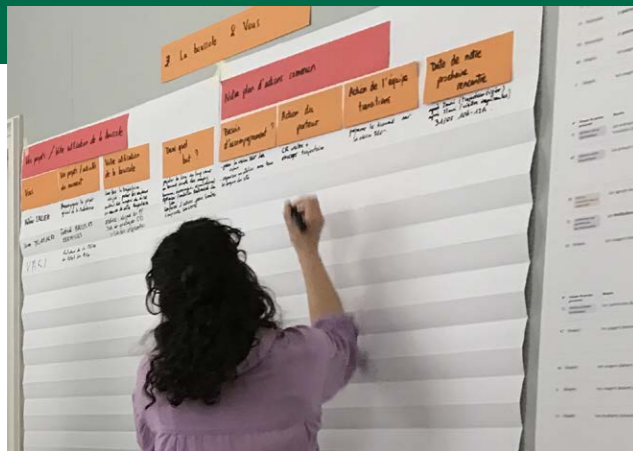
Tour A5 réhabilité - Argentine

- 44 logements requalifiés,
- une agence de proximité,
- et une conciergerie solidaire du bailleur - la SAHLM de l'Oise - implantée en rez-de-chaussée.

 Depuis deux ans, la direction de la politique de la ville organise la « Journée de l'environnement », en collaboration avec les bailleurs et quelques associations, afin de sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux.



Quartier Saint-Lucien



13. Services ressources

Les services ressources n'assurent pas directement des compétences légales de la CAB. Cependant, ils contribuent au fonctionnement des autres services et donc agissent également dans certains domaines du développement durable.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Formations

Le schéma directeur des ressources humaines a été élaboré en 2022. Il met en avant notamment des moyens pour favoriser l'implication des services dans le développement durable par exemple via des formations en lien avec les transitions qui sont organisées pour tous les services.

Indicateurs	2022	Commentaires
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation	237	En baisse par rapport à 2021

Télétravail

Indicateurs	2022	2023
Nombre de télétravailleurs	96	87

Mise en place de tickets restaurants pour les agents des quatre collectivités

- Près de 800 agents ont souscrit aux tickets restaurants
- Cependant, maintien d'un site de restauration au sein des services techniques où l'offre de restauration est limitée comparé au centre-ville, et où près de 400 agents travaillent quotidiennement.

- Duo day : Opération nationale permettant l'immersion de personnes en situation de handicap dans le monde du travail
 - Une vingtaine de personnes accueillis sur 2021 et 2022
- Participation employeur à la mutuelle santé depuis 2018

Indicateurs	2022	2023
Nombre d'agents bénéficiant d'une prise en charge mutuelle	211	186

Forfait mobilité durable

(encourager les agents aux mobilités douces et à l'activité physique)

- Extension de l'aide à l'acquisition des vélos et trottinettes électriques 3ème année du dispositif
- 27 acquisitions depuis 2021 pour la CAB (dont 15 depuis le 1er janvier 2023)
- Qualité de vie au travail (QVT) : Yoga et renforcement musculaire sur le temps midi
- A l'occasion des JO 2024, la collectivité propose de découvrir un sport olympique par mois



Mise en place d'un Schéma Directeur des ressources humaines (validé fin 2022)

Actions 2023 : maîtriser l'évolution de la masse salariale

- Nombre de recrutement 2022-2023 : 67 recrutements à la CAB en 2022 et 39 en 2023
- Nombre d'agents CAB en septembre 2023 : 443 agents¹⁷ (effectifs moyens sur la période de janvier 2022 à septembre 2023 = 487 effectifs)

Communication interne (La Salamandre)

Valoriser nos politiques publiques, créer du lien entre les agents, favoriser la fierté d'appartenance à la collectivité



- Lettre interne
 - Information du mois et des nouveautés (distribuée en même temps que la fiche de paie)
- Intranet
 - Canal de diffusion complet sur l'actualité interne de nos collectivités

¹⁷ Agents titulaires, contractuelles, vacataires, stagiaires

Ateliers développés sur le temps du midi axés sur des thématiques davantage orientées nature et environnement en 2023 (produits ménagers, terre crue, ...)



	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'apprentis	9	7	7	5	8
Taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap	6,09%	5,13%	5,18%		/
Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	57%	60,66%	72,20%	59%	/
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation de développement personnel	47	16	26	15	/
Nombre d'agents bénéficiant d'une prise en charge mutuelle		191	207	211	186

Egalité entre les femmes et les hommes

CAT. EMPLOI	SEXE	Administrative	Animation	Culturelle	Médico sociale	Sociale	Sportive	Technique	TOTAL
A	femmes	28		16	3	4		7	58
	hommes	12		14				9	35
B	femmes	33	1	20			6	8	68
	hommes	8	3	10			16	15	52
C	femmes	48	5	20				24	97
	hommes	6	3	5				54	68
TOTAL	femmes	109	6	56	3	4	6	39	223
	hommes	26	6	29	0	0	16	78	155

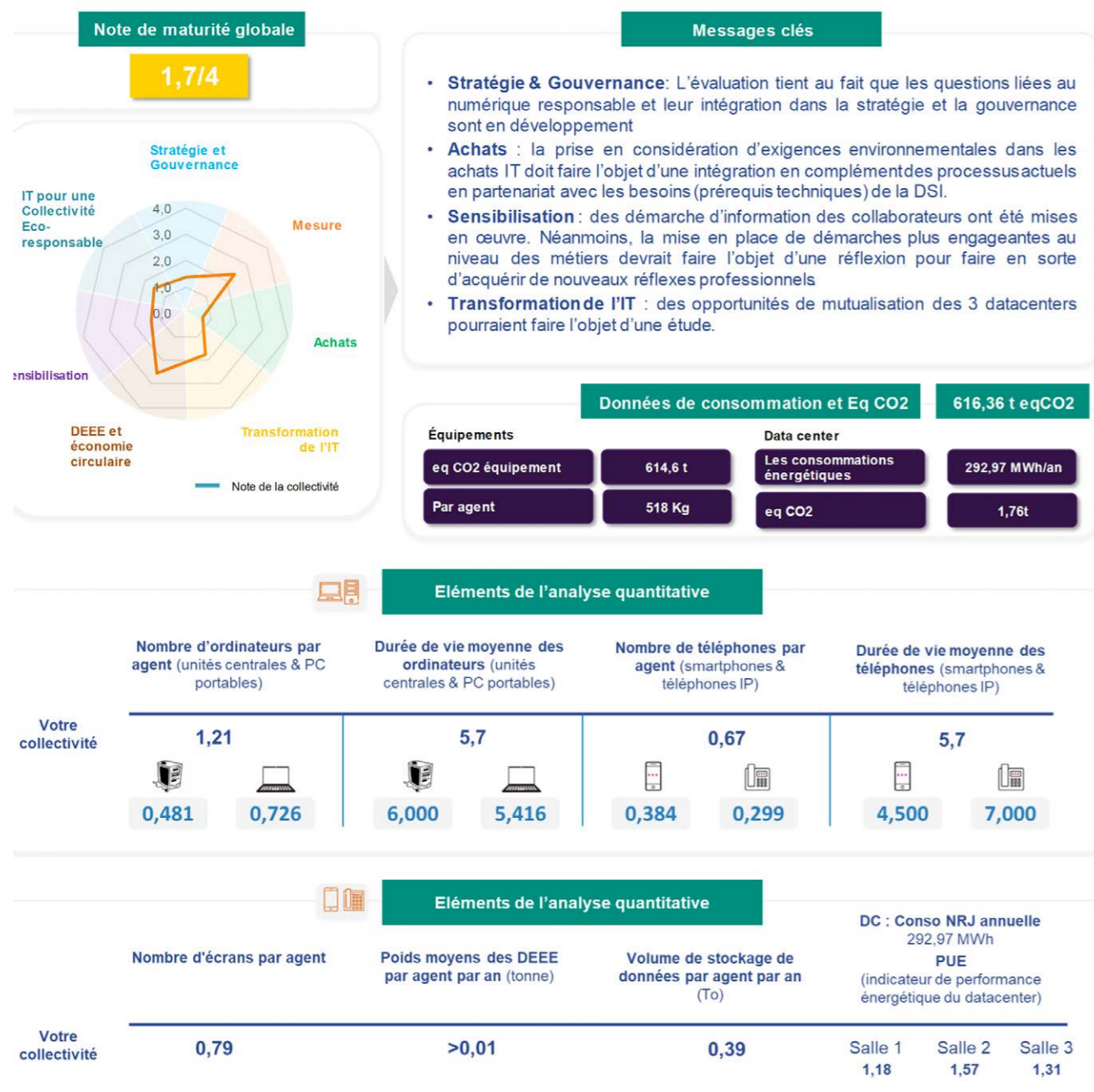
Tableau de la répartition par filières en 2022

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (DSIT)

1- Loi REEN
La direction des systèmes d'informations et de télécommunications (DSIT) s'est concentrée sur l'application de la loi pour la réduction de l'empreinte environnementale du numérique, dite loi REEN ces deux dernières années. Afin d'être en accord avec la loi et de son décret d'application du 29 juillet 2022 qui indique que toute commune et tout EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants doit établir, au plus tard au 1er janvier 2023, le programme de travail préalable à la construction de sa stratégie Numérique Responsable.

Pour ce faire, un diagnostic préalable a été réalisé en partenariat avec Orange Business Services suite à une consultation. Le champ d'étude a porté sur les systèmes d'information indissociables mutualisés avec la commune de Beauvais. La note de maturité numérique responsable globale s'élève à 1,7/4.

Ce diagnostic a permis d'identifier les principaux leviers qui vont permettre d'améliorer la note de maturité et d'améliorer l'empreinte environnementale des systèmes d'information de la collectivité.



2 - Sobriété énergétique et numérique
Fin 2022, la DSIT a contribué à l'élaboration du plan de sobriété énergétique (volet numérique) de la collectivité en identifiant les pistes d'économies d'énergie et en débutant la mise en application d'un plan d'actions. Il est question notamment de :

- Programmer la mise en veille et l'extinction automatique des ordinateurs ;
- Ajuster les paramètres d'économie d'énergie des machines ;
- Allumer à la demande les serveurs dont l'utilité n'est pas permanente ;
- Programmer l'extinction des réseaux Wi-Fi en dehors des heures d'utilisation ;
- Accélérer le déploiement de la téléphonie logicielle 3CX en remplacement des autocommutateurs et des combinés traditionnels ;
- Mettre en place une allocation forfaitaire à destination des agents acceptant d'utiliser leur téléphone personnel pour leurs usages professionnels ;
- Geler les dotations en écran supplémentaires ;
- Prolonger la durée de vie des postes et équipements centraux ;
- Ne pas remplacer systématiquement les accessoires (clavier, souris, écran) lors du renouvellement d'un ordinateur.

3 - Loi AGEC
Enfin la DSIT a entrepris de se mettre en conformité avec la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire, dite loi AGEC, laquelle prescrit notamment dans son article 58 que les biens acquis annuellement par les collectivités territoriales et leurs groupements sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions fixées par le décret du 9 mars 2021.

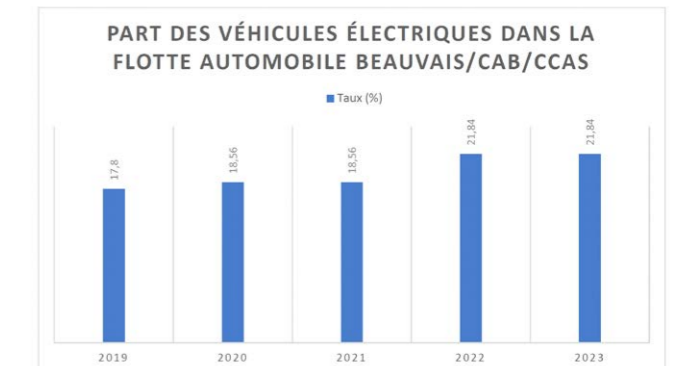
Un sourcing a été réalisé afin d'identifier les offreurs et les canaux d'achat compatibles avec les obligations du code de la commande publique. Bien que les offres ne soient pas encore bien dimensionnées pour satisfaire l'ensemble des besoins des entités soumises à ces obligations, les premières commandes ont pu être passées. Cette nouvelle pratique pourrait avoir des conséquences organisationnelles puisque les machines reconditionnées présentent une durée de vie moindre et une fréquence de remplacement induite plus élevée. Le nombre de remplacements annuels va donc mécaniquement augmenter ce qui nécessitera plus de temps à y consacrer.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023 ¹⁸
Taux de renouvellement du parc informatique	19,3%	30,2%	15,3%	20,43%	12,65%

¹⁸ Au 02/11/2023

SERVICE FLOTTE DE VÉHICULES ET PARC MATÉRIEL

La CAB accentue la part de l'électrique dans sa flotte de véhicules afin de respecter le pourcentage d'achat préconisé par la loi LOM.



La CAB et la ville Beauvais investissent et poursuivent leurs efforts sur différents sujets de transitions :

- Favoriser l'économie circulaire
 - > Lancement d'un marché permettant l'achat de véhicule d'occasion sur 4 ans
- Poursuite d'acquisition de véhicule au GNV
- Favoriser les pièces de réemploi lors des réparations des matériels espaces verts (débroussailluses, tronçonneuses, ...)

← Prévus verdissement d'ici à 2026
VFE : véhicules à faibles émissions

DIRECTION TRANSITION & SANTÉ

La boussole de notre coopération

Depuis 2021, un travail de co-construction avec les services, les élus et la Fabrique des Transitions a permis la conception d'un outil méthodologique favorisant l'intégration du développement durable dans tous les projets de la collectivité et invitant à se

- reposer la question sur le service rendu. L'objectif de cet outil :
- Contribuer à la conception des projets par les services en favorisant la coopération et la co-construction
 - Mieux répondre aux besoins des multiples parties prenantes du territoire (usagers, entreprises, agents, biodiversité...) et au juste nécessaire
 - Estimer l'impact des projets de la collectivité au regard du développement durable
 - Construire un argumentaire commun
 - Améliorer l'aide à la décision des élus-eux

Cette démarche s'inscrit dans le projet politique de la collectivité (objectif 4 : promouvoir une administration durable) et contribue à la mise en oeuvre de sa stratégie politique basée sur le Care.

Une dizaine de projet accompagnés depuis le lancement de la démarche.

Le plan de sobriété énergétique

Afin de faire face la crise énergétique qui a entraîné la flambée des prix de l'énergie et face à l'urgence climatique, la collectivité a bâti un plan de sobriété énergétique dont l'objectif est la réduction de 10% a minima de la consommation d'énergie dès l'hiver 2022-2023. Cet objectif répond à l'effort national demandé

par le gouvernement et s'inscrit dans un objectif à court terme basé notamment sur les actions simples à mettre en oeuvre par les agents de la collectivité.

La sobriété énergétique induit une réduction de la consommation d'énergie à un niveau suffisant afin d'éviter au maximum une déperdition des ressources et leur gaspillage. En cela, elle s'oppose à la surconsommation, la sobriété énergétique n'est pas synonyme d'austérité. Il s'agit au contraire de maximiser l'efficacité énergétique par une consommation responsable et optimale de l'énergie.

Le plan de sobriété énergétique traduit une prise de conscience collective de la nécessité de mieux gérer la consommation d'énergie et de mettre en place des actions éco-responsables. Construit avec la participation des élus, des services, des agents publics et des citoyens, il s'inscrit dans une démarche collective et participative.

Sensibilisation des agents et élus au développement durable

Dans le cadre du PCAET et du plan sobriété énergétique, la collectivité a développé une systématisation de la sensibilisation des agents et élus au changement climatique via « la fresque du climat ». Ainsi, une quinzaine d'agents et élus ont été formés pour animer auprès de leurs pairs la fresque du climat. En octobre 2023, près de 400 agents (soit 22 %) des effectifs de la collectivité (CAB, Ville de Beauvais, OTAB et CCAS de Beauvais) avaient été sensibilisés. S'en suite des propositions d'actions concrètes proposés par les participants afin que ceux-ci puissent s'engager plus quotidiennement dans le développement durable. Cette phase plus opérationnelle sera engagée en 2024.



3 HEURES POUR COMPRENDRE LE DÉFI CLIMATIQUE

Objectif : 100% des agents sensibilisés

Mieux comprendre, pour mieux agir !

La Fresque du Climat est l'atelier collaboratif de référence pour comprendre collectivement l'essentiel des enjeux climatiques et identifier les principaux leviers d'action.

C'est un jeu de cartes à la fois scientifique, accessible et ludique !

Mieux informés, collectivement, nous pourrions renforcer l'action de nos collectivités pour faire face à l'urgence climatique !



Objectif : 100% des agents formés avant 2024



Atelier de 3 heures



En groupe de 10 personnes maximum



Dans la bonne humeur

